Image not found or type unknown

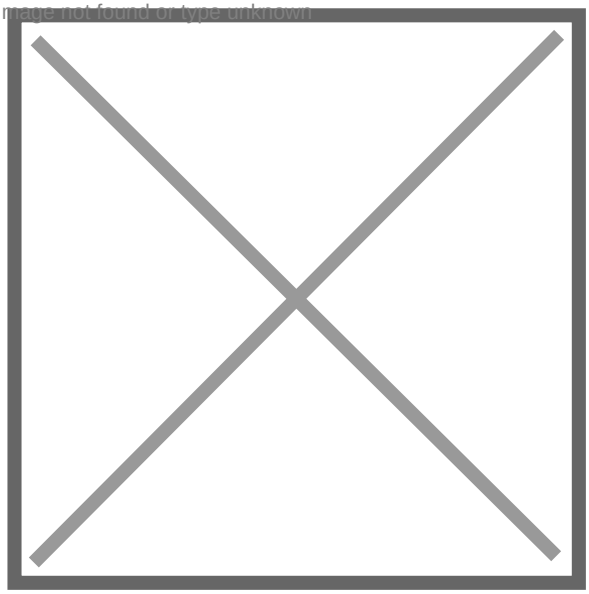

Week end de l'ascension et droit de garde

Par **socrate50**, le **04/05/2016** à **22:44**

Bonjour,

Mon fils a la garde de son fils un week-end sur deux et cela tombe ce week-end. Le jugement dit que si un jour férié précède ou suit la fin de semaine en le prolongeant, cela profitera à celui qui héberge l'enfant cette fin de semaine. Le jour férié étant un jeudi, peuvent-ils l'obliger à prendre son fils ce soir jusqu'au dimanche soir alors qu'il travaille vendredi et ne peut pas le faire garder ? Ils menacent de porter plainte.

Merci de votre réponse.

Par **cocotte1003**, le **05/05/2016** à **07:45**

Bonjour, non votre fils n'a pas à prendre l'enfant avant le week end. Vendredi n'est pas un jour férié. Je vous rappelle que votre fils a un droit de visite et non une obligation de visite, s'ils ne souhaite pas prendre l'enfant c'est son droit, la mère n'y peut rien. Par contre si la mère refuse qu'il le prenne samedi, votre fils pourra porter plainte pour non présentation d'enfant, cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés